

Le Prix Brigid Rivoire des champions de la santé mentale en agriculture

Le prix

Le Prix Brigid Rivoire des champions de la santé mentale en agriculture reconnaît chaque année une initiative particulière qui a contribué de façon exceptionnelle à améliorer la santé mentale des agriculteurs et qui inclut des activités de sensibilisation et mesures pour combattre la stigmatisation et améliorer les services dans leur communauté. Ce prix annuel comprend l'octroi d'un don de 2 000 \$ à une initiative de santé mentale choisie par le lauréat, ainsi qu'une invitation tous frais payés à l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), qui se tient en février.

La Fédération canadienne de l'agriculture fera également connaître le lauréat en créant un profil écrit soulignant ses efforts dans la collectivité et l'excellent travail accompli. Ce profil sera affiché aux sites Web de la FCA et de la Fondation L'agriculture plus que jamais et sera inclus aux publications d'autres partenaires, qui seront sélectionnés avant la période de mise en candidature chaque année. Par exemple, le premier prix annuel a été promu par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) et par Gestion agricole Canada dans les médias sociaux et dans leurs bulletins respectifs.

Pour assurer une plus vaste diffusion des connaissances et des expériences dans le domaine de la santé mentale, la FCA affichera les profils des trois finalistes présélectionnés sur son site Web également, lesquels profils incluront l'aperçu de leurs activités tiré du formulaire/de la vidéo de mise en candidature. Par ailleurs, la FCA explorera la possibilité de proposer la candidature du lauréat à d'autres programmes de prix afin de mieux faire connaître ses apports à la santé mentale au Canada.

Lauréats potentiels

Alors que les critères du prix mettront l'accent sur la mesure dans laquelle une **initiative particulière** a aidé à faciliter l'accès des agriculteurs canadiens et de la communauté agricole en général à des services de santé mentale, la possibilité de se voir décerner le prix sera offerte à un vaste éventail d'intervenants, dont :

- les agriculteurs;
- les fournisseurs de services;
- les organisations communautaires;
- les médias;
- les parlementaires;
- les chercheurs;
- les jeunes.

Pour éviter les conflits d'intérêts potentiels, les organisations partenaires qui participent à l'évaluation des candidats au prix doivent divulguer ces conflits et se récuser du processus d'évaluation cette année-là. Tout membre du Comité d'évaluation qui a un lien direct avec un candidat potentiel quelconque ne peut participer à l'évaluation d'aucun des candidats.

Critères d'admissibilité de base

- Les activités en cours associées à l'initiative particulière se sont déroulées pendant au moins 12 mois avant la date limite fixée pour la présentation des candidatures.
- Les activités qui ont pris fin à une date précise se sont déroulées dans les deux ans qui précèdent la date limite fixée pour la présentation des candidatures.

- L'initiative ou l'activité est reliée à l'agriculture et se déroule au Canada.
- Les candidats doivent soumettre une vidéo ou un document en utilisant Survey Monkey pour répondre aux questions ci-dessous.

Information qui doit accompagner les mises en candidature

Les candidats doivent répondre aux questions suivantes dans leur vidéo ou leur texte :

- Nom de la personne ou de l'initiative
- Quand l'initiative a débuté
- Pourquoi l'initiative a été lancée
- Comment implique-t-elle ou aide-t-elle les agriculteurs?
- Exemples concrets de ce que la personne/l'initiative a fait/accompli.
- Répond-elle à des écarts/lacunes dans les services?
- Quels sont, selon vous, les autres initiatives ou programmes qui sont nécessaires dans le domaine de la santé mentale en agriculture?
- Comment les fonds octroyés dans le cadre du prix aideront-ils à faire avancer les efforts de santé mentale en milieu agricole?

Principaux critères d'évaluation

Critères	Description	Note
1. Clarté de la description	La description de l'initiative renferme les détails nécessaires et un aperçu qui inclut les éléments énoncés dans chaque description de catégorie et souligne les avantages clés de l'initiative.	<5
2. Définition du besoin et de l'impact	L'initiative répond à un besoin clairement défini parmi les producteurs primaires et dans leur communauté respective, et définit les résultats et effets escomptés en réponse à ce besoin. S'il y a lieu, la description devrait inclure une réflexion sur les réalisations de l'initiative par rapport aux objectifs prévus.	<25
3. Participation des producteurs	L'initiative est dirigée par des producteurs et/ou peut faire la démonstration d'une participation directe de leur part en ce qui concerne sa gouvernance et sa surveillance.	<5
4. Impact du prix	L'impact du don qui sera fait des fonds qui accompagnent le prix sur la santé mentale en agriculture est articulé clairement.	<5
Total		

Attribution de 40 points au maximum

Processus de mise en candidature et d'évaluation

Mises en candidature :

Les candidats peuvent soumettre une vidéo ou un document. Les documents et les vidéos seront traités de façon identique.

Video

Les candidats peuvent soumettre une vidéo, d'une durée maximale de 2 minutes et 20 secondes (durée maximale autorisée par Twitter), en l'envoyant par Twitter et en incluant @CFAFCA. La vidéo doit répondre aux questions qui apparaissent plus haut.

Si le candidat y consent, la FCA affichera également sa vidéo dans le canal YouTube de la FCA.

Les vidéos seront évaluées par le personnel de la FCA afin de créer une liste de présélection. La FCA contactera ensuite les personnes figurant dans cette liste afin qu'elles lui fournissent une lettre de recommandation pour leurs efforts ou leur initiative.

Une fois ces lettres reçues, le comité d'évaluation comparera les vidéos/documents reçus afin de choisir le lauréat et les finalistes du prix.

Délais

Les vidéos doivent être soumises au plus tard le 11 octobre 2021.

La FCA communiquera au plus tard le 25 octobre avec les participants figurant dans la liste de présélection pour leur demander de fournir des lettres de recommandation.

Document

Un formulaire de mise en candidature est disponible dans [Survey Monkey](#), ainsi que sur le site Web de la FCA.

Les candidats doivent remplir le formulaire de mise en candidature en répondant à toutes les questions fournies. Ces candidatures seront évaluées par des membres du personnel de la FCA afin de créer une liste de présélection, et la FCA communiquera avec les candidats qui font partie de cette liste pour leur demander de fournir une lettre de recommandation.

Délais

Les documents doivent être soumis au plus le 11 octobre 2021.

La FCA communiquera au plus tard le 25 octobre avec les participants figurant dans la liste de présélection pour leur demander de fournir des lettres de recommandation.

Évaluation :

Étape 1

Durant l'étape 1, on procédera à un examen d'admissibilité afin de vérifier si les vidéos et les documents répondent à tous les critères d'admissibilité et questions. La FCA communiquera avec la partie ayant soumis la vidéo ou le document s'il y a des écarts par rapport aux critères d'admissibilité après l'examen initial. À la fin de cette étape, la FCA dressera une liste de présélection et puis enverra des requêtes aux fins d'obtention des lettres de recommandation.

Étape 2

Durant l'étape 2, au moins trois membres du Comité d'évaluation attribueront des cotes à chaque mise en candidature admissible faisant partie de la liste de présélection en se fondant sur les critères d'évaluation. Les évaluateurs enverront les cotes attribuées et leurs notes d'examen au plus tard le 6 décembre 2021 aux membres appropriés du personnel de la FCA. Après la compilation des cotes, les candidats seront classés en fonction de celles-ci et les trois candidats ayant obtenu les cotes les plus élevées seront annoncés comme le lauréat et les finalistes.

Égalité des scores : Si des candidats ont le même score, empêchant par le fait même de sélectionner les trois finalistes ou le lauréat, le Comité d'évaluation se réunira pour discuter des mises en candidature en question et pour en arriver à un consensus sur les candidats à retenir. S'il ne parvient à s'entendre, on demandera à chacun des membres du Comité d'évaluation de voter sur chacune des mises en candidature en cause pour choisir les finalistes et le lauréat et mettre fin à l'impasse.

Organisations partenaires :

Fondation L'agriculture plus que jamais – L'Agriculture plus que jamais

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture – CCRHA

Gestion agricole Canada – GAC

Association canadienne de sécurité agricole – ACSA